

Séance extraordinaire du 10 novembre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le jeudi dix novembre deux mille vingt-deux à neuf heures dix-sept, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général, par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-11-30

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 10 novembre 2022.

CE-2022-11-31

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-085-R-1](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-085-R-1, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-11-32

Modification de la résolution CE-2022-10-58 « Aide financière à chaque service d'entraide œuvrant sur le territoire de la ville et au Comptoir le grenier »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2022-10-58 « Aide financière à chaque service d'entraide œuvrant sur le territoire de la ville et au Comptoir le grenier » par l'insertion dans le titre et à l'alinéa, après les mots « de Charny » du nom de l'organisme suivant « , à Le filon ».

CE-2022-11-33

Levée de la séance

La séance est levée à 9 h 29.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
